



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Urgence à l'hôpital public et inaction du Gouvernement

Question écrite n° 1673

Texte de la question

Mme Karen Erodi interroge Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la situation dramatique de l'hôpital public en France. L'hôpital public, depuis plusieurs années, souffre d'un sous-financement chronique et de suppressions massives de lits. Cette situation est la conséquence directe des réformes de l'hôpital public des prédécesseurs de Mme la ministre et de la spirale austéritaire imposé par les gouvernements d'Emmanuel Macron. En 2022, 6 700 lits ont été fermés à l'échelle nationale, alors même que les besoins en soins augmentent. À Nantes, la fermeture de 350 lits a entraîné la mort tragique de quatre personnes l'été 2024, faute de prise en charge adéquate. À Brest, des patients âgés de plus de 75 ans ont dû attendre plus de 23 heures avant d'être pris en charge, faute de personnel soignant. Dans le Tarn, l'ensemble des services sont fragilisés par le manque d'équipements de santé, le manque de personnel et la désertification médicale. Sur le département, la moitié des femmes se trouvent à plus de 45 minutes d'une maternité et les tarnais sont en moyenne à plus de 30 minutes d'un hôpital. Alors que Mme la ministre s'est rendu le vendredi 11 octobre 2024 à l'inauguration du service des urgences de l'hôpital d'Albi, elle aurait déclaré que l'hôpital d'Albi « fonctionne bien, ce qui est rare ». Au-delà du mépris de ces propos qui banalisent les problèmes de l'hôpital public, il s'agit d'une profonde méconnaissance des enjeux et difficulté auquel fait face l'hôpital d'Albi. Si les nouveaux services d'urgences peuvent être perçue comme un symbole de modernisation, il n'en demeure pas moins que l'hôpital d'Albi souffre de graves manquements structurels, notamment liés au sous-effectif chronique de personnels médicaux. Les organisations syndicales et le personnel soignant alertent depuis plusieurs mois sur la pénurie de professionnels de santé, en particulier dans les secteurs psychiatrique et psychologique, où les besoins sont criants. Le personnel infirmier de l'hôpital doit également régulièrement être responsable de 18, voire 20 patients à la fois, nuisant à la qualité des soins. Par ailleurs, les régulations imposées les week-ends et les nuits dégradent encore plus l'organisation et la qualité de vie du personnel médical. Cette pression constante contribue à l'épuisement professionnel des équipes, déjà en sous-effectif. Finalement, l'hôpital d'Albi subit les conséquences d'une réduction de lits : 20 lits ont été supprimés en 2024, ce qui aggrave la surcharge de travail pour les soignants et allonge les délais d'admission pour les patients. Cette situation est aussi aggravée par la fermeture des urgences de Lavaur, qui reporte une partie de la charge des patients, vers l'hôpital d'Albi, sans que les moyens supplémentaires nécessaires aient été alloués pour absorber cet afflux. Malgré ces difficultés bien connues, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 ne répond pas aux besoins de l'hôpital public, en particulier avec une population vieillissante. Même avec une légère augmentation de l'objectif national de dépenses maladie (ONDAM), le budget de l'hôpital n'est pas à la hauteur et ne permet pas de couvrir l'augmentation des coûts des salaires et des équipements, à hauteur de l'inflation. Au contraire, cette crise austéritaire, avec plus de 15 milliards d'économies prévues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, va continuer à fragiliser l'hôpital public, alors que les besoins augmentent pour couvrir l'augmentation des coûts des salaires et des équipements, à hauteur de l'inflation. En conséquence, Mme la députée demande à Mme la ministre quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier en particulier dans les territoires ruraux comme le Tarn, sujet à la désertification médicale. Elle lui demande également d'amender le PLFSS pour favoriser la rentrée de nouvelles recettes en préservant un budget suffisant pour la qualité de l'hôpital public et du parcours de soin des patients.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodí](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1673

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2024](#), page 5835